



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

PROCÈS-VERBAL

COMITÉ EXÉCUTIF

Salle de conférence 01, Victoria Quay, Edinburgh

Judi, 7 juillet 2016

13:45 – 16:00

1. Bienvenue et introductions

Le président, Bertie Armstrong, a accueilli les membres et les observateurs à la réunion et a indiqué son intention de réaliser cette réunion du Comité exécutif aussi rapidement et efficacement que possible afin de faciliter les conditions de voyage de certains membres. La liste complète des participants est jointe en annexe au présent procès-verbal. Des excuses ont été reçues de Patrick Murphy, Phil Taylor et Daniel Lefèvre.

Le président a présenté la nouvelle Administratrice Financière et Responsable Évènementielle auprès du Secrétariat CC EOS : Aoibhín {Aveen} O'Malley. Aoibhín est irlandaise et diplômée du Collège Universitaire de Dublin (Histoire et français). Elle a travaillé pour le gouvernement irlandais en tant que gestionnaire de bureau et comme agent de liaison des événements, ainsi que comme agent de liaison pour la Belgique tout au long de la présidence irlandaise en 2013. Elle a ensuite été nommée « Agent Événementiel et chargée de communication » au ministère des Finances où elle a travaillé sur la gestion du changement - pour un bureau sans papier. Aoibhín parle français et envisage d'apprendre l'espagnol.

Le président a informé les participants à la réunion de deux modifications de l'ordre du jour : Point 3f, propositions du Groupe de Travail pour adoption par le Comité exécutif, elles devraient être discutées en début de réunion, et le président a proposé d'ouvrir la réunion par une discussion sur les implications du récent résultat du référendum (23 juin) au Royaume-Uni de sortie de l'UE (« Brexit ») en point 1. L'ordre du jour¹ a été adopté avec ces modifications.

Brexit

Le président a présenté le sujet en soulignant les points relevés au début des réunions du mercredi matin². Il était clair que, tant que l'article 50 du Traité sur l'Union européenne ne serait pas adopté, il n'y aurait pas de changement du statut du RU dans l'UE. Le résultat du référendum au Royaume-Uni et une décision politique ultérieure d'invoquer l'article 50 pourraient, cependant, avoir des conséquences pour le CC EOS, avec la négociation d'un accord de sortie présentant un conflit d'intérêts pour les membres du Royaume-Uni. La discussion de mercredi matin a conclu qu'il ne serait pas dans le meilleur intérêt des membres CC EOS que le RU occupe des postes administratifs dirigeants et a également noté que le CC devrait se préparer à un changement organisationnel en son sein, si le Royaume-Uni quitte l'UE. Le président a réitéré son offre de démission à titre de président si le Comité exécutif le jugeait bon, en indiquant qu'il était prêt à continuer en tant que Président jusqu'à la réunion de l'Assemblée générale à Dublin, en septembre.

¹ Tous les documents de la réunion peuvent être consultés sur le site du CCEOS [lien](#)

² Des documents correspondants peuvent être consultés sur le site du CCEOS : [lien](#)

Le président a noté que, tant que le Royaume-Uni n'aurait pas déclenché l'article 50 et qu'un accord formel de sortie de l'UE n'aurait pas été conclu, les organisations britanniques resteraient membres du CC et que les commentaires des membres du Royaume-Uni sur les avis importants pour les intérêts du Royaume-Uni seraient à la fois importants et nécessaires. Le président a indiqué la nécessité d'une discussion plus détaillée sur les conséquences organisationnelles pour le secteur lorsque le RU aura pris une décision claire.

Marc Ghiglia (MG) a fait remarquer que l'offre du président de démissionner de son poste à la réunion septembre était correcte et appréciée. La contribution des membres du Royaume-Uni devrait être considérée dans le contexte du Brexit, pour les points qui seraient applicables à la future législation dans les eaux occidentales septentrionales. Il est d'accord avec le président pour dire que cela a été une question très complexe et que le résultat dépendait de l'accord négocié conclu par le Conseil avec le consentement du Parlement européen influencé par les choix des États membres (EM). Une attention particulière devrait être accordée à des avis du CC EOS relatifs à l'introduction de l'obligation de débarquement, par exemple, lorsque la définition des espèces limitantes dépend des caractéristiques des flottes nationales spécifiques. L'influence des parties prenantes sur les éléments de la législation qui ne leur seraient pas applicable (à l'avenir) devrait être soigneusement notée. Johnny Woodlock s'est dit d'accord avec la proposition de discuter des conséquences du Brexit pour les conseils consultatifs. Il a indiqué que cela aurait des conséquences financières pour les CC et qu'il faudrait en discuter. Le président s'est dit d'accord avec les deux intervenants.

Sean O'Donoghue (SO) a accepté la proposition de reporter une décision sur la présidence du Comité exécutif jusqu'en septembre. Pour les décisions à court terme, il a suggéré que le Comité exécutif envisage la possibilité pour les membres du Royaume-Uni de s'abstenir de voter sur des sujets où cela serait pertinent. Il est d'accord avec les orateurs précédents pour dire que les membres du Royaume-Uni ne devraient pas participer aux décisions concernant des avis qui ne seraient pas applicables à leurs membres. Plus important encore, il a noté que le Brexit pourrait impacter négativement la survie à long terme des conseils consultatifs, car, sans les parties prenantes du Royaume-Uni, le cadre de l'organisation actuelle ne serait plus adapté à l'usage et devrait être reconsidéré. Il peut être opportun de reconsidérer une proposition de coopération de l'État côtier qui était en discussion avant que les conseils consultatifs ont été introduits, et ce, dans le but de créer une organisation des États côtiers concernés sous l'égide de la CPANE et qui impliquerait tous les membres actuels.

Barrie Deas (BD) d'accord avec les orateurs précédents. Il a également observé que le délai de sortie du Royaume-Uni de l'UE n'a pas été fixé et que les règles de la PCP pourraient encore concerner les membres du Royaume-Uni pendant un certain nombre d'années. Dans un avenir très proche du Royaume-Uni serait impliqué dans les travaux du Conseil consultatif en tant que président du Groupe des États membres des EOS et il est également prévu qu'il assume la présidence de l'UE du 01 juillet au 31 décembre 2017.

Hugo González est lui aussi d'accord avec les autres membres, mais, avec une note optimiste, il a noté que le Royaume-Uni se maintenait dans l'Espace économique européen.

Le Comité exécutif a convenu que le développement d'un futur avis ou d'une future décision concernant la législation qui ne serait pas applicable aux membres du Royaume-Uni serait discuté sans contribution du Royaume-Uni et que les membres du Royaume-Uni s'abstiendraient de voter, le cas échéant. Le Comité exécutif a accepté la proposition du président de rester en fonction jusqu'à nouvel examen de la question lors de la réunion de l'Assemblée générale en septembre, à Dublin.

Points d'action de la dernière réunion

Les membres ont été informés que les actions suivantes de la dernière réunion à Paris (2e février 2016) avaient été réalisées :

- 2 Le Secrétariat recueillera l'avis des membres du CC sur le besoin de contributions ou l'exigence d'une réunion spécifique afin de préparer la contribution du CC EOS destinée au CIEM, avant le Groupe de Travail de la mer Celtique du CIEM.

- 3 Le Secrétariat inclura la « Préparation des réunions du CC avec le CIEM » sur les ordres du jour de septembre.
- 4 Le Secrétariat demandera au représentant du CIEM d'expliquer les bases de l'avis « F-range », en juillet.
- 5 Le Secrétariat demandera aux GT du CC EOS s'il serait intéressant d'avoir, en juillet, des informations sur le chalutage pulsé.
- 6 Les Groupes de Travail seront invités à discuter de la contribution au PPA des EOS lors des réunions en juillet.
Bien que prévu, ce point n'a pas été abordé dans les groupes de travail en raison de contraintes de temps et la discussion en a été reportée au point 3 de l'ordre du jour du Comité exécutif.
- 7 Le Secrétariat transmettra des informations à tous les membres sur les expériences et les progrès réalisés sur le PPA de la mer Baltique. *Le Secrétariat n'a pas reçu d'informations supplémentaires à ce sujet.*
- 8 Le Secrétariat mettra en place un processus de correspondance pour mettre à jour les avis sur la langoustine.
- 9 Un groupe de discussion sur la sole dans la zone VIIIg sera organisé par le Secrétariat.
- 10 Les GT du CC EOS discuteront de l'élaboration d'avis pour les opportunités de captures pour les stocks importants pour leur zone lors de la réunion du CC EOS en juillet.
- 11 Le Secrétariat mettra à jour la description et le détail du Comité exécutif sur le site CC EOS, en reconnaissant les exigences du Règlement Délégué de la Commission.

L'action suivante est restée en suspens :

- 1 Le Secrétariat rédigera une lettre aux États membres en demandant que le CC reçoit autant de soutien que possible de la part des EM sous forme de « prestations en nature ».
Cette lettre est rédigée et elle est actuellement en cours d'approbation.

3. f) Propositions des Groupes de Travail pour adoption par le Comité exécutif

Il a été demandé à tous les présidents des GT de présenter les résultats de leur réunion et ainsi qu'une liste de points en vue de leur adoption par le Comité exécutif.

Tous les GT ont discuté d'une contribution spécifique, sous régionale pour la réponse du CC EOS à la Consultation de la CE sur les TAC et à la proposition de la CE sur les mesures techniques. Cette réponse détaillée pourrait être utilisée comme contribution par les groupes de rédaction respectifs.

Ouest de l'Écosse [GT 1]

Ross Dougal a présenté les résultats de la réunion et a demandé au Comité exécutif d'approuver les éléments suivants :

1. Le CC EOS demandera à la CE d'envisager une augmentation du lieu noir en cours d'exercice à la lumière de l'évaluation modifiée, afin de réduire les changements de TAC d'une année à l'autre ;
2. Le CC EOS demandera au CIEM d'enquêter sur le fond génétique de la morue dans les zones 4, 6 et 7, pour voir si les limites des stocks sont correctes et comment les différents stocks et la vitesse de récupération s'influencent mutuellement;
3. Le Secrétariat a été prié de transmettre aux membres des informations relatives à l'accord de l'UE sur les règles d'accès aux Eaux Profondes.

Le Comité exécutif a été informé que le Groupe de Travail étudierait quels membres pourront prendre part à la réunion Mareframe à Aberdeen (25 août).

Ouest de l'Irlande et mer Celtique [GT2]

Jesús Lourida Garcia a présenté les principaux points d'action du groupe, en attirant l'attention sur la remarque faite dans le contexte de la consultation relative aux TAC, à savoir que, bien que les TAC se fondaient sur les avis du CIEM pour les espèces uniques, des scénarios de pêche mixtes ont indiqué où se produiraient les principaux problèmes. Le GT a estimé que cette information devait être prise en compte dans la réponse du CC EOS au document de consultation. Les points suivants ont été proposés pour approbation :

1. Que le Groupe de Discussion sur Sole en 7FG soit invité à mettre son avis à jour, une fois reçues les évaluations scientifiques ;
2. Que le Groupe de Discussion sur la Langoustine soit interrogé sur la mise à jour des avis du CC

relatifs au Banc de Porcupine (FU16) une fois reçues les évaluations scientifiques.

Le GT a exprimé sa préoccupation au sujet des activités qui se déroulent sur les lieux de pêche en raison de l'exploration d'hydrocarbures (pétrole et gaz) et d'exploitation minière et a souligné la nécessité de consulter le secteur de la pêche lors de la discussion des propositions. Le groupe a également noté qu'il y avait des corrections nécessaires à la proposition de la CE sur les mesures de conservation technique afin d'aligner la proposition sur la situation actuelle.

Manche [GT3]

Jim Portus a présenté les résultats de la réunion du GT3, résumée comme suit :

1. Le Groupe de discussion sur le bar devrait être convoqué de nouveau lorsque la réponse de la CE à l'avis-cadre du CC EOS (envoyé le 16 mai 2016, [lien](#)) aura été reçue ;
2. Le CC EOS devrait informer les États membres et la CE de la situation concernant les PPA en Manche et demander une évaluation de l'impact socio-économique combiné de la mosaïque de zones protégées.

Il a également été noté que, bien que le groupe ne se soit pas réuni depuis un an, il avait en revanche été actif sur des questions telles que le bar et la sole dans les groupes de discussion et dans les groupes de rédaction des avis concernés.

Mer d'Irlande [GT4]

Le Secrétariat (Barbara Schoute) a présenté les résultats du groupe au nom du président Hugo Boyle (qui remplaçait Francis O'Donnell). Le groupe a noté qu'il avait été décidé de ne pas continuer avec un groupe de discussion sur la mer d'Irlande, comme décidé précédemment, car il a été conclu que ce groupe de discussion avait été remplacé par les groupes de travail du CIEM WKIrish et HGTLO. Les points d'action suivants ont été portés à l'attention du Comité exécutif :

1. Il a été demandé au CC EOS de soutenir un partenariat industrie-science sur la sole en mer d'Irlande en écrivant une lettre aux États membres pour leur demander que la recherche soit activée dans toute la région.

Le groupe a également soutenu le développement de la coopération avec les groupes de travail du CIEM et des ateliers de référence. Il a été demandé au Secrétariat d'envoyer aux forums régionaux irlandais portant sur la pêche côtière (les Riffs) des informations à propos de l'atelier de références du CIEM sur la mer d'Irlande.

Le Comité exécutif a approuvé les points d'action présentés par les groupes de travail.

ACTION : Le Secrétariat enverra aux les 'RIFF' irlandaises des informations sur le *benchmark* du CIEM en mer d'Irlande.

2. Coopération avec les groupes des États membres

Le président a présenté une brève évaluation de la coopération entre les États membres et le CC durant la période, au cours de laquelle la recommandation commune pour 2017 a été rédigée. Le CC avait été consulté et bien informé sur les progrès réalisés en matière d'obligation de débarquement, ainsi que sur la création récente du « Sous-groupe Article 11 » chargé d'examiner les propositions pour les aires marines protégées.

Le président a félicité la présidence française du groupe des EM pour être très inclusif et ouvert envers les représentants du CC. Le partage de documents et de discussions techniques a été utile à la création de la compréhension et au partage d'informations.

Il était clair qu'en matière de régionalisation, il restait encore à apprendre par la pratique. En se fondant sur les expériences réalisées à ce jour, un certain nombre de points ont été souligné comme essentiels pour la coopération proactive avec les futures présidences :

- La transparence est un élément clé ;

- Les informations pertinentes sur la planification des réunions et les délais des avis sont nécessaires ;
- L'utilisation d'ateliers pour impliquer davantage les parties prenantes est souhaitée et considérée comme un très bon outil pour développer la confiance des parties prenantes dans la nouvelle législation ;

De nouveaux procédés, établis dans un but particulier, comme la réunion sur l'Article 11 le 26 avril, devraient être considérés séparément de l'obligation de débarquement et le CC devra être tenu informé des progrès, à la fois au niveau national et au moment où les États membres concernés rédigeront une recommandation commune, à propos de laquelle le CC devrait être consulté. Le CC travaillera avec le groupe MS pour continuer à améliorer la coopération sur toutes les questions.

Le président a noté que la représentation du CC lors de différentes réunions avait fait l'objet d'une enquête auprès des membres du CC et que ce sujet devait être discuté.

- Représentation du CC aux réunions des États membres :

a) Obligation de débarquement : réunions des Groupes de Haut Niveau et Techniques

À ce jour, le CC EOS avait été représenté aux réunions des EM par le Président du Comité exécutif et un Vice-président (Liane Veitch). Ces représentants ont expliqué que, lors des réunions avec les États membres, ils communiqueraient tous deux les avis de consensus, mais que, dans les cas où il y avait d'autres opinions de la part de l'industrie et de Groupe Autres Intérêts, les contributions seraient faites par le représentant concerné. Il a été noté que, étant donné que ClientEarth est une organisation paneuropéenne, elle ne serait pas influencée par les conséquences de Brexit.

Après discussion, les membres ont indiqué qu'ils considéraient nécessaire que la présidence du Comité exécutif soit neutre et qu'ils souhaitaient donc que la représentation des deux groupes de parties prenantes devait être assurée aux réunions des EM.

Le **Comité exécutif** a décidé de demander au groupe des EM des EOS d'autoriser la présence de trois représentants du CC : le Président (indépendant) du Comité exécutif, un représentant du secteur de la pêche et un représentant du Groupe Autres Intérêts.

Le **Comité exécutif** a accepté qu'Emiel Brouckaert représente le secteur de la pêche et que Liane Veitch représente le Groupe Autres Intérêts.

Étant donné que Liane Veitch n'était pas disponible pour la prochaine réunion du groupe technique des EM des EOS le 19 juillet, Debbie Crockard s'est portée volontaire pour la remplacer et il n'y a pas eu d'objections du Comité exécutif.

b) Réunions Article 11 (PPA)

La réunion a été informée que lors de la réunion du Comité exécutif à Paris (2 février 2016) il avait été décidé que Jim Portus et Phil Taylor seraient les représentants du CC aux réunions portant sur le PPA. Le Comité exécutif a convenu qu'il n'y avait pas lieu de modifier cette décision.

Le **Comité exécutif** a convenu que chaque fois que des représentants désignés par le Comité exécutif n'étaient pas disponibles pour les réunions des EM, des remplaçants seraient recherchés avec l'aide du Secrétariat

- Représentation du CC aux ateliers des EM :

Le président a expliqué que, une fois reçue une invitation à un atelier des EM, le représentant désigné par le Comité exécutif (ci-dessus) serait invité à y assister.

Si ce représentant n'était pas disponible ou s'il y avait de la place pour plus de représentants, un appel serait lancé lors de l'Assemblée Générale pour que les personnes intéressées à représenter le/s secteur contactent le Secrétariat. Le président du Comité exécutif choisirait alors le remplaçant/s parmi les candidats, sur la base de l'expérience pertinente, le potentiel de contribution à la réunion, la

représentativité des groupes d'intervenants et l'équilibre national.

Le **Comité exécutif** est d'accord avec cette procédure en ce qui concerne la représentation à des ateliers des EM.

Sean O'Donoghue a ajouté qu'il considérait que la représentation aux groupes des groupes de travail de référence et aux groupes de rédaction du CIEM était également importante. Le contact avec les membres du Groupe de travail du CIEM a contribué à faire avancer la discussion sur de nombreuses questions. L'expérience positive de cette année a été notée et il a été considéré que cela pouvait être amélioré à l'avenir.

Le président a noté l'importance des contacts avec des scientifiques, mais il a aussi mis en évidence les coûts liés à la représentation aux réunions du CIEM (plusieurs jours). Si le budget était disponible, il faudrait envisager le soutien à la participation des membres ou des experts représentant le CC lors de ces réunions.

3. Planification des avis du CC EOS

Le président a demandé à la réunion d'accorder la priorité à la liste des points d'intérêt sur l'ordre du jour et a demandé aux membres d'ajuster le besoin d'avis des parties prenantes régionales aux contraintes de temps des membres du CC EOS et du Secrétariat.

a) Obligation de débarquement ; Planification pour 2018

Le **Comité exécutif** a approuvé le processus recommandé par le Groupe de Travail horizontal sur l'Obligation de Débarquement³ qui a eu lieu le jeudi 7 juillet, la matinée précédant la réunion du Comité exécutif :

- Le Secrétariat élaborera une lettre de réponse officielle pour le Groupe d'Experts de Contrôle (GEC) fondée sur les résultats de la réunion qui se fera par correspondance avant le 23 août.
- Le Secrétariat examinera les options pour la mise en place d'un groupe de discussion sur le contrôle et la conformité qui examinera le rapport du GEC.
- M. O'Donoghue aidera le Secrétariat à rédiger une lettre à la CE pour obtenir des éclaircissements sur l'implication de l'art. 39 (anciennement connu sous le nom d'Art. 37) du traité afin de résoudre les contradictions apparentes avec l'Art. 15 de la PCP dans le contexte des situations d'espèces limitantes où toutes les mesures d'atténuation auront été épuisées.
- Le Secrétariat distribuera le rapport de l'atelier sur « L'accès aux quotas » rédigé par les organisateurs, une fois que l'autorisation aura été accordée. Date limite : après la réunion : action achevée
- Le Secrétariat mettra en place un Groupe de Rédaction d'Avis sur l'OD dans la seconde moitié de 2016, après la prochaine réunion technique des EM pour avancer en matière d'émission d'avis du CC concernant une boîte à outils sur les espèces limitantes.

b) Consultation de la CE sur les opportunités de pêche pour 2017

La CE a présenté, le 5 juillet, la [Consultation de la CE sur les opportunités de pêche pour 2017](#). Les groupes de travail du CC EOS ont discuté des sujets de consultation à la lumière de l'avis du CIEM, le 7 juillet, et ont fourni une contribution pertinente en matière de commentaires sur cette consultation. Il a été rappelé aux membres que, lors de la précédente réunion du Comité exécutif (2 février 2016), il a été décidé d'apporter

³ Des documents correspondants peuvent être consultés sur le site du CCEOS : [lien](#)

une réponse globale à propos du document de consultation pendant l'été, plutôt qu'une réponse sur la proposition finale sur les TAC, en décembre.

Le président a proposé d'apporter une réponse à la consultation avant la date limite du 1^{er} septembre (pour les stocks au sujet desquels le CIEM a déjà émis un avis). Cela nécessiterait la création d'un Groupe de Rédaction d'Avis pour rédiger le texte par correspondance ou par webinaires (langue de travail : anglais), pour terminer avant le 22 juillet. Le texte serait alors mis à la disposition du Comité exécutif dans les trois langues pour recueillir les commentaires avant le 24 août.

Le **Comité exécutif** a approuvé le calendrier proposé et le président a remercié les groupes de travail pour leur contribution. Les membres suivants se sont portés volontaires pour rejoindre le groupe de Rédaction d'Avis : Paul Trebilcock, Vera Coelho, Julien Lamothe, Jesús Lourido et Sean O'Donoghue

c) Proposition CE sur les Mesures Techniques de Conservation ([COM\(2016\) 134](#))

Sur la base d'une présentation par la CE (Norman Graham) sur la proposition de la CE de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relative à la conservation des ressources halieutiques et la protection des écosystèmes marins par des mesures techniques, les réunions du groupe de travail avaient préparé une contribution et des commentaires sur les points sous régionaux et ont proposé que le CC EOS pourrait fournir ces commentaires sur cette proposition.

Sean O'Donoghue a suggéré que la contribution des groupes de travail devait être établie par le Secrétariat afin de voir si un processus de rédaction des conseils, par correspondance ou webinaire, serait nécessaire.

La réunion a approuvé cette proposition et a demandé au Secrétariat de compiler ces données. Le Secrétariat a demandé à tous les membres d'envoyer des commentaires et des détails spécifiques pour améliorer le processus de rédaction.

ACTION : Le Secrétariat compilera les contributions des groupes de travail sur la proposition de la CE sur les mesures techniques.

ACTION : Tous les membres enverront au Secrétariat des commentaires détaillés sur la proposition de la CE sur les mesures techniques.

d) Plans Pluriannuels (PPA)

La CE (Robert Griffin) a informé la réunion sur l'état de la proposition d'un PPA pour les Eaux Occidentales Septentrionales. À la lumière du PPA accepté pour la Baltique et de la proposition imminente de la mer du Nord, la CE vise à finaliser la proposition pour les EOS en novembre 2016, en fonction des progrès réalisés dans l'évaluation de l'impact, ce qui serait général et non spécifique aux EOS. Le PPA des EOS traitera de ces stocks, pour lesquels une F-range a été définie par le CIEM sur une base similaire à celle utilisée pour le plan de la Baltique.

Les membres ont discuté des options pour apporter une contribution au processus. Barrie Deas a indiqué que le Brexit était très pertinent à l'égard de ces plans à long terme. Il serait difficile de savoir comment un PPA serait appliqué si une partie de la région de gestion pouvait éventuellement passer à des règles de gestion différentes. Il s'est demandé s'il serait possible pour le CC de fournir des commentaires utiles dans le cadre de cette incertitude. Sean O'Donoghue est d'accord avec ce raisonnement et a proposé que le CC mette ce sujet en attente jusqu'à ce que les intentions du RU soient précisées en ce qui concerne l'adhésion à l'UE.

La CE a noté que si la proposition était en consultation interservices au sein des institutions européennes, il n'y aurait pas beaucoup de possibilités pour une contribution du CC, dans tous les cas.

Le **Comité exécutif** a accepté de mettre la discussion sur le PPA en attente jusqu'à ce que la proposition soit disponible et que l'on en sache plus sur le développement d'une position au Royaume-Uni en ce qui

concerne l'adhésion à l'UE.

NB : Après ce point de la réunion, le nombre de membres du Comité exécutif a été réduit à un niveau inférieur au quorum requis pour que les décisions soient valides. À partir de là, les éléments nécessitant la décision du Comité exécutif seraient finalisés par correspondance. (Les Membres du Comité exécutif ont choisi de quitter la réunion avant l'heure de fin prévue afin de répondre à leurs impératifs de voyage).

e) ACRUNET – Gestion du tourteau

Le président a indiqué qu'une décision était nécessaire sur la manière de modéliser de nouvelles contributions du CC EOS sur la gestion du tourteau. Suite à la demande de correspondance sur le document de politique d'ACRUNET, les membres français ont indiqué qu'il y avait un intérêt de la part du secteur pour former un groupe de discussion sur le tourteau. Le président a remercié les membres français de leur initiative et leur projet de Termes de Référence a été mis à disposition sur le site de la réunion.

ACTION : Il sera demandé au Comité exécutif de communiquer, par correspondance, sa décision sur la proposition de créer un Groupe de Discussion sur le tourteau (GDTourteau). Si le GDTourteau est approuvé, le Comité exécutif sera invité à accepter les termes de référence et à fournir des membres et un président au groupe.

f) Propositions des GT

Ce point a été déplacé et traité au début de la réunion.

4. Réunions EFCA

Le président a présenté ce court point d'information et a expliqué que l'Agence européenne de contrôle des pêches à Vigo dispose actuellement d'un conseil consultatif qui se réunit tous les deux ans avec des représentants de tous les conseils consultatifs. Le conseil d'administration EFCA se réunit deux à trois fois par an et invite un représentant du conseil consultatif. Pour la période de mars 2016 à février 2017, le CC EOS assume le rôle de représentant suppléant et, pour la période mars 2017 à février 2018, le CC EOS intervient comme représentant du CC à cette réunion.

Il est rappelé aux membres que les représentants du CC EOS pour les réunions EFCA ont été nommés par le Comité exécutif et il y avait deux vice-présidents du Comité exécutif : Jacques Pichon et Hugo González (parfois remplacés par Purificación (Puri) Fernández).

Le président a indiqué qu'il avait été informé que Jacques Pichon avait changé de poste au sein de son organisation et qu'Hugo González serait également moins souvent disponible pour les activités du CC EOS. Hugo González a informé le groupe de changements dans son organisation, ce qui signifie qu'il devrait se consacrer plus souvent à son organisation plus souvent. Il a donc été décidé au sein d'ANASOL que Puri Fernández deviendrait la principale représentante de cette organisation au CC EOS.

Le président a remercié Hugo et Jacques de leur contribution professionnelle et précieuse aux travaux du CC et a indiqué que dans les CC où les vice-présidents démissionneraient, il serait nécessaire que le Comité exécutif nomme de nouveaux vice-présidents au Comité exécutif lors de la réunion du Comité exécutif en septembre.

Sean O'Donoghue a indiqué la nécessité de mettre davantage l'accent sur la contribution du CC aux questions de contrôle. La demande présentée par le Groupe d'Experts de Contrôle des États membres au cours du Groupe de Travail Horizontal sur l'Obligation de Débarquement pour obtenir une réponse

officielle sur son rapport a souligné la nécessité d'avoir un Groupe de Discussion sur les Questions de Contrôle.

ACTION : Il sera demandé au Comité exécutif de communiquer, par correspondance, sa décision sur la proposition de créer un Groupe de Discussion sur le Contrôle et l'Exécution.

5. Processus de candidature à l'Assemblée Générale et au Comité exécutif

Le Secrétariat (Barbara Schoute) a fait une brève présentation sur le processus actuel à l'adhésion comme membre du CC EOS suite à la mise en œuvre de l'acte délégué 242/2014 et a informé la réunion des récentes candidatures à l'Assemblée générale.

La PCP (article 45.1) a défini la composition des membres du Conseil consultative comme :

- (a) *les organisations représentant les pêcheries et, le cas échéant, les opérateurs de l'aquaculture et des représentants des secteurs de la transformation et de la commercialisation ;*
- (b) *les groupes Autres Intérêt concernés par la PCP (par exemple : Les organisations environnementales et des groupes de consommateurs).*

L'Annexe III, 2. (h) stipule que :

Les organisations européennes et nationales représentant le secteur de la pêche et des groupes Autres Intérêt peuvent proposer des membres aux États membres concernés. Les États membres doivent se mettre d'accord sur les membres de l'assemblée générale.

Le Secrétariat avait reçu l'interprétation de cet article par la CE, qui a expliqué que le but de ce texte était de veiller à ce que la candidature émane d'une organisation existante représentant le secteur de la pêche ou d'un groupe Autres Intérêts concerné par la PCP. La consultation et l'accord de l'État membre, sur le territoire de laquelle l'organisme demandeur est établi, est suffisant pour leur adhésion au CC.

Dans ces circonstances, le Secrétariat avait transmis des candidatures remplies par les membres demandeurs à l'État membre concerné(s) en demandant la confirmation que l'organisation était une organisation existante et légitime concernée par la PCP.

À réception de cette confirmation, le Comité exécutif serait informé de la demande et a demandé d'approuver le fait que le processus d'adhésion avait respecté la procédure correcte.

Le Secrétariat a indiqué que, dans la correspondance relative aux questions qui se posent avec les membres du Comité exécutif à propos des nouveaux candidats, il est apparu clairement qu'il y avait un besoin de plus grande transparence sur les (nouveaux) membres du CC. Le Secrétariat a donc présenté une proposition visant à inclure l'exigence que tous les candidats soient inscrits sur le [Registre de la transparence de l'UE](#) à soumettre les détails de cet enregistrement comme une partie de la procédure de candidature requise.

Ce registre a été mis en place pour fournir des informations sur les organisations représentant les intérêts particuliers au niveau de l'UE et pour fournir une mise à jour des informations sur :

- La structure organisationnelle et le budget ;
- Les intérêts qui sont représentés et les représentants

Les autres membres du Comité exécutif ont convenu d'ajouter le Registre de transparence de l'UE comme exigence pour devenir membre du CC et d'étendre cette exigence aux membres actuels de l'Assemblée Générale.

ACTION : Le Secrétariat demandera au Comité exécutif d'un accord par correspondance pour ajouter le Registre de transparence de l'UE comme condition au processus de demande et, en cas d'accord, il prendra contact avec tous les membres de l'AG pour garantir que les membres actuels sont également enregistrés.

Le Secrétariat a informé la réunion des candidatures suivantes soumises à l'Assemblée Générale qui avait été acceptées par les États membres et qui avaient été envoyées au Comité exécutif :

- Plateforme de la Petite Pêche Artisanale Française (PPPAF, France)
- Oceana (International, basée en Espagne)
- Irish Islands Marine Resource Organisation (IIMRO, Irlande)

Il n'y a pas eu de commentaires de la réunion sur ces candidatures.

Le président a conclu que la procédure avait correctement été suivie et que les nouveaux membres pourraient être accueillis à l'Assemblée Générale du CC EOS avec effet immédiat.

Le Secrétariat a noté que la lettre de candidature de l'IIMRO inclut une demande d'indemnisation des pêcheurs participant à des réunions et des cotisations avantageuses des membres conformément à l'article 4 et 6 du Règlement Délégué de la Commission (UE) 2015/242 concernant les organisations de la flotte artisanale et que cette question devrait être examinée lors de la réunion de l'Assemblée Générale en septembre.

Le Comité exécutif a également été informé qu'une demande d'adhésion au Comité exécutif, pour le siège vacant pour un membre de l'industrie belge, avait été reçue de la part de l'Organisation belge Rederscentrale VZW et que cette demande était en cours d'examen par correspondance auprès de l'Assemblée Générale.

Liane Veitch a posé une question concernant la composition du Comité exécutif à propos de l'équilibre entre l'industrie et des groupes Autres Intérêts (60%:40%). Le Secrétariat a rappelé aux membres que cette question avait fait l'objet de discussions à Paris où il a été reconnu que le nombre de sièges au Comité exécutif serait conforme aux spécifications du Règlement Délégué de la Commission (UE) 2015/242 et que des sièges seraient disponibles pour permettre de respecter les règles relatives à la composition. La réunion a été informée que le Comité exécutif composé de 21 membres (14:7), c'est-à-dire moins que le maximum de 25 membres (15:10) précisé dans le règlement. Des sièges restaient disponibles et le CC EOS pourrait demander d'augmenter le nombre maximal de membres à 30 (18:12) afin d'assurer une représentation appropriée des flottes artisanales.

Liane Veitch a noté qu'il serait difficile de pourvoir les sièges supplémentaires par des groupes Autres Intérêts et que le maintien de la proportion entre les différents groupes au sein du Comité exécutif était plus importante que l'augmentation du nombre de membres.

La réunion a conclu que la composition et la taille du Comité exécutif seraient examinées lors de la réunion de l'Assemblée Générale à Dublin en septembre.

6. Points d'information

L'avancement des différentes réunions a été présenté à la réunion

a. Groupes de discussion

i. Raies

Le Secrétariat (Conor Nolan) a présenté à la réunion l'état d'avancement des progrès de ce groupe au nom de la présidence, John Lynch. À la dernière réunion, le 3 février 2016, il a été décidé de fournir des données pour l'évaluation des différents scénarios de gestion alternatifs pour la gestion combinée des TAC. Cette entrée a été retardée et il a été suggéré qu'une réunion soit organisée autour de la réunion en septembre à Dublin.

ii. Langoustines

Le Secrétariat (Barbara Schoute) a informé la réunion sur la nécessité de mettre à jour l'avis annuel du CC EOS sur la langoustine sur le Banc de Porcupine (FU16). Étant donné que l'ancien président du Groupe de Réflexion sur la langoustine, Eibhlín O'Sullivan, a quitté son organisation, un nouveau président est nécessaire. Sean O'Donoghue a accepté d'assumer la présidence.

Sur la base de la contribution scientifique de l'Institut marin irlandais, qui devait bientôt être disponible, un avis mis à jour sera rédigé pour être soumis à l'examen du Comité exécutif.

iii. Bar

Le président du Groupe de Discussion sur le bar, Barrie Deas, a informé le groupe que les avis-cadres du CC EOS avaient été envoyés à la CE, en demandant une évaluation scientifique d'un certain nombre de mesures de gestion proposées. La CE a informé la réunion qu'une réponse à la demande serait envoyée prochainement au CC. Barrie Deas a suggéré qu'une réunion devrait être planifiée après réception de la réponse de la CE.

iv. Sole VIIfg

Le président du Groupe de Réflexion sur la sole dans la division 7FG, Emiel Brouckaert, a informé les participants que les avis du CC EOS avaient été transmis à la CE et qu'une réponse de la CE avait été reçue, indiquant qu'une évaluation des scénarios proposés par le CC était prévue pour novembre. Il a l'intention de convoquer à nouveau le Groupe de Discussion pour finaliser l'avis lorsque les résultats de l'évaluation seront disponibles.

La réunion a approuvé **les propositions des présidents des Groupes de Discussion.**

b. Groupe de Communication (Secrétariat)

Le Secrétariat (Sara Vandamme) a informé la réunion des progrès du Groupe de Communication, qui vise principalement à fournir des avis sur la version mise à jour de la stratégie de communication. Ce document cartographiera :

1. le public cible pour le CC,
2. les messages que le CC a besoin de communiquer, et
3. les options pour les outils de communication.

Un webinaire a été organisé avec le Groupe en juin et une réunion informelle a eu lieu au cours des réunions d'Édimbourg pour discuter d'un nouveau format de courrier électronique, des mises à jour du site et les messages de communication.

En outre, le Comité exécutif a été informé des progrès pour fournir des options d'interprétation lors de webinaires. Le Secrétariat a été prié d'identifier les options d'interprétation mais n'a trouvé qu'un nombre limité d'entreprises offrant de tels services. Jusqu'à présent, le Secrétariat a organisé un essai avec le logiciel fournissant des sous-titres automatiques, qui pourraient être utilisés comme un outil de soutien, mais cela ne pouvait pas remplacer l'interprétation en direct. Une entreprise a pensé que l'on pourrait organiser l'interprétation par cabine d'interprétation virtuelle, un essai de ce service pourrait être organisé si les membres sont intéressés.

Une proposition complète sera présentée au Comité exécutif du Groupe des Communications pour qu'il prenne une décision en temps opportun.

c. Propositions de projet (Secrétariat)

Le Secrétariat (Sara Vandamme) a informé la réunion que le fait de prévoir une participation en tant que partenaire à part entière, par opposition à la participation en tant qu'observateur du projet, pourrait être bénéfique tant pour le secteur que pour le CC, pourrait orienter les projets et bénéficier d'un financement externe. Il pourrait s'avérer nécessaire de procéder à une mise en réseau avec les chefs de projet si le CC accepte de rechercher des projets en tant que partenaire à part entière. Afin d'atteindre cet objectif, la mise en réseau pourrait être entreprise par les membres du CC avec leurs scientifiques nationaux ou par le biais du Secrétariat. Ce dernier nécessiterait une meilleure connaissance des domaines d'intérêt et de l'expérience des différents membres du CC. Le

Secrétariat, en collaboration avec le Groupe Communication, travaille à une fiche d'information pour tous les membres du CC pour les informer sur la recherche de projets appropriés. Cette nouvelle fiche d'information sera présentée au Comité exécutif en temps opportun pour qu'il prenne une décision.

d. Mise à jour des Règles de Procédure (Secrétariat)

Le Secrétariat (Barbara Schoute) a informé la réunion de la mise à jour des Règles de Procédure pour que le CC EOS prenne en compte la PCP (CE 1380/2013) et le Règlement Délégué de la Commission 2015/242, et, si possible, les effets potentiels du départ du Royaume-Uni de quitter l'UE. Le texte mis à jour des Règles de Procédure sera présenté le plus tôt possible à l'Assemblée Générale.

Le président a remercié les présidents et le Secrétariat de ces informations.

7. Résumé des actions convenues et des décisions adoptées par le président.

Action	
1	Le Secrétariat rédigera une lettre aux États membres en demandant que le CC reçoit autant de soutien que possible de la part des EM sous forme de « prestations en nature ».
2	Le Secrétariat enverra aux les 'RIFF' irlandaises des informations sur le <i>benchmark</i> du CIEM en mer d'Irlande.
3	Le Secrétariat compilera les contributions des groupes de travail sur la proposition de la CE sur les mesures techniques.
4	Tous les membres enverront au Secrétariat des commentaires détaillés sur la proposition de la CE sur les mesures techniques.
5	Il sera demandé au Comité exécutif de communiquer, par correspondance, sa décision sur la proposition de créer un Groupe de Discussion sur le crabe brun (GDCrabe). Si le GDCrabe est approuvé, le Comité exécutif sera invité à accepter les termes de référence et à fournir des membres et un président au groupe.
6	Il sera demandé au Comité exécutif de communiquer, par correspondance, sa décision sur la proposition de créer un Groupe de Discussion sur le Contrôle et l'Exécution.
7	Le Secrétariat demandera au Comité exécutif d'un accord par correspondance pour ajouter le Registre de transparence de l'UE comme condition au processus de demande et, en cas d'accord, il prendra contact avec tous les membres de l'AG pour garantir que les membres actuels sont également enregistrés.

Document du CC EOS
 Président: Bertie Armstrong
 Rapporteur: Barbara Schoute
 Contributions: Sara Vandamme
 Révision et rédaction: Conor P. Nolan

Annexe 1 – Liste des Participants

Membres de CC EOS		
Armstrong	Bertie	North Western Waters AC
Meun	Geert	Coöp. Kottervisserij Nederland
Brouckaert	Emiel	Rederscentrale
Crockard	Debbie	Seas at Risk
Crudden	John	European Anglers Alliance
Deas	Barrie	National Federation of Fishermen's Organisation
Dougal	Ross	Scottish Fishermen's Federation
Ghiglia	Marc	Le Comité national des pêches maritimes et des élevages marins
González García	Hugo	Asociación Nacional Armadores Gran Sol
Lourido García	Jesús	Puerto de Celeiro S.A. OPP-77
O'Donoghue	Sean	Killybegs Fishermen's Organisation
Lamothe	Julien	Association Nationale des Organisation des Producteurs
Symons	Despina	European Bureau for Conservation and Development
Veitch	Liane	ClientEarth
Woodlock	John	Irish Seal Sanctuary
Observateurs		
Egan	Siobhán	Birdwatch Ireland
Baxter	Emily	UK Wildlife Trust
Bigorgne	Matthias	Head of Fisheries Control Unit
Bryan-Brown	Tom	Mallaig and North West Fishermen's Association
Coelho	Vera	The Pew Charitable Trusts
Coghill	Alan	Orkney Fish Producers Organisation
Gamblin	Caroline	CNPMEM
Griffin	Roy	European Commission
Grossmann	Jenni	Client Earth
Hennuyer	Francois	From Nord
Portus	Jim	SWFPO
Quelch	Glenn	European Fisheries Control Agency
Stansted	Anna	Marine Scotland
Trebilcock	Paul	Cornish Fish Producer's Organisation
Young	Iain	The Scottish White Fish Producers Association
Ward	John	IFPO
Secrétariat CC EOS		
Conor	Nolan	Executive Secretary
Barbara	Schoute	Deputy Executive Secretary
Sara	Vandamme	Project Development and Communications Manager
Aoibhín	O Malley	Financial Administrator and Event Manager